



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

PROJET D'ACCUEIL

EAJE
Crèche Des Fourgs

Les 10 engagements qualité Familles Rurales

p 2

Les modalités de fonctionnement de notre EAJE

p 3 et 4

Les compétences mobilisées

p 5 et 6

Notre crèche est inscrite dans la dynamique Familles Rurales.

Familles rurales, c'est 30 crèches dans le département du Doubs gérées par des associations locales ou la fédération départementale. Ensemble, elles se sont organisées pour une mise en commun de moyens matériels et humains afin de rationaliser les fonctionnements et améliorer la qualité.



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

LES 10 engagements qualité de Familles Rurales

-1. Proposer un lieu et des activités qui garantissent le bien-être de l'enfant

-2. Offrir un accueil et un accompagnement à tous les parents

3. Disposer d'équipes compétentes et engagées

4. Maintenir un respect stricte des règles de sécurité, d'hygiène et d'alimentation

5. Impliquer les parents dans la vie de la structure

6. Gérer la structure de façon transparente et désintéressée

7. Adopter un fonctionnement respectueux de l'environnement

8. Développer un partenariat avec les collectivités et les institutions sociales

9. Créer un espace de participation des familles et de lien social

10. Proposer un accueil de proximité adapté aux réalités locales



LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L' EAJE

Coordonnées

Nom : Structure-Multi Accueil LES FOURGS
Adresse : 44 Grande rue 25300 LES FOURGS
Tel : 03.55.33.05.50
Mail : sma.lesfourgs@famillesrurales.org

Public concerné

Capacité d'accueil : 22 Places
Tranche d'âge : à partir de 2 mois et demi à 6 ans révolus
Priorité : aux habitants de la commune ou personne travaillant sur la commune

Ouverture

Jours et horaires : La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h.
Périodes de fermeture : 5 semaines par an (1 semaine vacances d'avril, 3 semaines l'été, 1 semaine entre Noël et nouvel an) + tous les jours fériés français.

Différents rythmes d'accueil

Accueil régulier : Pour les familles qui s'engagent à confier leur(s) enfant(s) régulièrement (besoins connus à l'avance et récurrents), un « contrat d'accueil individualisé » est signé entre les parents et la directrice de la structure.

Accueil occasionnel : Pour les familles qui ne souhaitent pas signer un « contrat », les enfants sont accueillis en fonction des places disponibles. Il est préférable de réserver la place à l'avance.

Accueil en plannings fluctuants : réservé pour les parents qui travaillent selon un planning variable d'un mois à l'autre.

Accueil d'urgence : La structure des Fourgs a désormais la possibilité de dépasser sa capacité d'accueil à 15% soit 3 enfants supplémentaires, ponctuellement en fonction des besoins et dans le respect des règles d'encadrement (1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent.)



LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EAJE

Repas et couches

Les **repas et goûters** : Ils sont fournis obligatoirement par l'EAJE à tous les enfants.

Les repas sont livrés par un prestataire de service en liaison froide.

Concernant les goûters, ils peuvent être livrés par le même prestataire que les repas ou composés par l'équipe éducative qui réalise les achats de manière équilibré en fonction du repas du midi et en respectant les 3 familles d'aliments : laitage, céréales et fruits.

Les menus sont affichés. Nous veillons à un bon équilibre alimentaire.

Nous acceptons les régimes alimentaires particuliers sur PAI pour les allergies alimentaires.

Le **lait maternisé** et les **petits pots** sont fournis par l'EAJE. (sauf choix contraire des parents)

Tout est mis en œuvre pour que l'allaitement maternel souhaité soit possible si la maman le souhaite (lieu tranquille pour allaiter dans la crèche, lait maternel donné au bébé...)

A partir de 6 mois nous utiliserons l'eau du robinet pour l'usage des biberons qui est conforme aux analyses et en accord avec le médecin référent de la structure.

Les **couches et les crèmes de change** sont fournies par l'EAJE.

Accessibilité : un accueil adapté aux besoins

Nous **adaptons nos horaires d'ouverture** afin de répondre au mieux aux besoins des familles (*question posée chaque année dans notre questionnaire de satisfaction*)

Nous donnons aux familles la possibilité **d'ajouter 4 semaines d'absence de leur enfant** en dehors des périodes de fermeture de l'EAJE, afin de répondre au plus juste à leur besoin de garde et réduire le coût.

Nous veillons à l'accessibilité de toutes les familles en appliquant la **tarification en fonction des ressources** selon les modalités définies par la CNAF.

Nous respectons l'obligation de **réserver des places aux familles bénéficiant des minimas sociaux** et restons à l'écoute de ces besoins spécifiques. (ex : accueil favorable d'une demande émanant des travailleurs sociaux)

Pour **l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique**, nous mettons en œuvre différents moyens :

- Intervention du référent santé
- Travail en lien avec les professionnels qui suivent l'enfant
- Projet d'Accueil Individualisé
- Repas adaptés selon allergie
- Achat de matériel spécifique
- Appel à un accompagnement du *Pole Ressources Handicap 25* si besoin
- Renforcement d'équipe si besoin
- Accueil d'un professionnel dans la crèche (psychomotricien par ex)
- Formation de l'équipe si besoin ...



L'équipe éducative

Sa composition : Elle est composée, pour au moins 50% de professionnels diplômés infirmier/e, auxiliaire de puériculture, éducateur/trice spécialisé/e ou éducateur/trice de jeunes enfants. Les autres professionnels sont diplômés CAP Petite Enfance ou diplôme équivalent.

Ses missions :

Elle accueille les enfants et leur famille et communique à l'arrivée et au départ des enfants avec leurs parents.

Elle prend en charge les enfants.

Elle organise les activités dans le respect du projet éducatif.

Elle respecte et fait respecter le règlement intérieur

Elle nettoie les matériels et jeux selon le protocole d'hygiène

Référent santé

Il est médecin généraliste.

Il intervient 20 heures minimum par an dans l'EAJE, en fonction de nos besoins, interventions sur le terrain, en réunion équipe, échange par mail ou téléphone pour questions ou besoin d'avis médical.

Missions principales :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins
- Contribuer à la création et à l'application des protocoles de santé et de sécurité
- Aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un Projet d'Accueil Individualisé
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des parents
- Contribuer au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.

L'analyse des pratiques professionnelles

Des séances d'analyse des pratiques professionnelles pour l'équipe éducative de notre EAJE sont animées par une psychologue.

Elles ont lieu tous les 2-3 mois à raison d'une heure trente par séance, les mercredis à partir de 16h45, ces jours là, la structure ferme plutôt comme stipulé dans notre règlement de fonctionnement.



L'agent de service des repas et d'entretien des locaux

Ses missions :

Assurer l'entretien des locaux, du mobilier, du matériel pédagogique et du linge
Réchauffer, préparer et servir les repas

L'équipe de direction

Sa composition : 1 directrice

Ses missions :

Elle gère les inscriptions, les plannings de présences des enfants et les facturations
Elle est garante du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement de la structure
Elle gère certains postes budgétaires (ex. achat de matériel pédagogique)
Elle est garante du respect des normes d'hygiène et de sécurité au sein de la structure
Elle gère l'équipe (planning, remplacements, animation...)
Elle prend des décisions en cas d'accident
Elle prend en charge les enfants sur une partie de son temps de travail
Elle fait le lien entre l'association et les familles

Le réseau Familles Rurales et les fonctions supports

- Des fonctions supports RH, paies, comptabilité
- 1 Directeurs d'Activité, de Territoire et de Projets qui travaille en lien avec la direction de chaque EAJE
- Groupement d'achats pour les fournitures administratives, informatiques, éducatives et d'hygiène
- Des postes de personnels petite enfance polyvalents pour assurer les remplacements de personnel et accompagner des activités spécifiques, sorties...
- 2 chargées de missions pour la rédaction de protocoles et d'outils mis à la disposition de tous les EAJE, l'accompagnement à la prise de poste des personnels, et le suivi du respect des réglementations en hygiène, sécurité
- 1 chargée de missions applicatif informatique pour la gestion de l'EAJE

La formation des professionnels

Familles Rurales Bourgogne Franche-Comté est **organisme de formation**.

Lors des entretiens annuels et professionnels, des besoins de formation sont exprimés par les professionnels de terrain et un catalogue de formation est alors élaboré dans différents domaines :

connaissance des publics, techniques d'animation, informatique/bureautique/applicatifs/communication, prévention/sécurité, management/encadrement, travail d'équipe

Les professionnels s'inscrivent aux formations répondant à leurs besoins.

Nous accueillons également des **apprentis** dans nos EAJE qui suivent une formation d'EJE, AP ou CAP AEPE.